

Préventif / Curatif et Stoppant

- ▶ Insectes xylophages et sous-corticaux
- ▶ Insectes de bois frais
- ▶ Insectes à larves xylophages

- ▶ Action immédiate : dose 1%
- ▶ Agit par contact et ingestion
- ▶ Utilisable par temps froid et chaud

FORESTER® protège les bois abattus, les grumes et sciages des dégâts d'insectes de bois frais et d'insectes à larves xylophages (coléoptères / scolytidés). Il permet de préserver les bois contre la piqûre.

FORESTER® est une spécialité commerciale :

- utilisable pour la protection des bois frais de scieries (TP08),
- homologué pour un usage forestier (bois abattus),
- recommandé par les autorités sanitaires et douanières (certificat).

Efficace quel que soit le stade du ravageur (larves et insectes adultes), il offre une protection préventive, curative et stoppante, par temps froid et chaud. Il est utilisable toute l'année, au moment le plus utile.



Liquide

Utilisé selon nos recommandations, **FORESTER®** permet à l'utilisateur de respecter :

- les critères de certification environnementale et de gestion durable,
- les obligations sanitaires à l'exportation des bois **WOOD LOGS EXPORT CONTAINER**



FORESTER® est également utilisable pour la protection des jeunes plantations forestières contre les dégâts d'insectes xylophages tel que l'Hylobe. Consulter la fiche technique **FORESTER®** Plantations

Mode d'action

La substance active est non systémique. Elle a une double action sur les ravageurs, par contact et par ingestion. Elle agit aussi bien par temps froid que par temps chaud. Elle a également un effet répulsif sur les ravageurs adultes et inhibe la ponte par arrêt de la prise de nourriture.

Pour qu'il y ait efficacité de **FORESTER®**, il est indispensable que l'insecte ou la larve xylophage soit en contact avec le bois traité ou qu'il l'ingère. Sa persistance d'action est de 4 à 6 semaines selon des conditions météorologiques, voire 8 semaines sans lumière du jour (cas des bois stockés en containers maritimes).

Délai sans pluie : 1 heure

Après le séchage du dépôt

Environnement

FORESTER® est un produit qui se présente sous la forme d'un liquide hydrosoluble en émulsion aqueuse (EW) plus respectueux de l'environnement. Il est ininflammable, non corrosif et non volatil.

Bonnes pratiques

Le calcul des quantités ou des volumes de bois à protéger permet de déterminer le volume de bouillie "prêt à l'emploi" à préparer, de ne pas avoir d'excédents à éliminer. Vérifier le bon fonctionnement du matériel et faire son étalonnage. Respecter une zone non traitée de 5 mètres (ZNT) par rapport à un point d'eau.

Protection insecticide des bois abattus, des sciages de bois frais, des bois export.

Fiche technique : Version 16.2 – Août 2014 (annule et remplace les éditions précédentes)

Epoque d'utilisation

Pour obtenir la meilleure efficacité de **FORESTER®**, il est préférable d'intervenir en début de période de dégâts, préventivement aux attaques des ravageurs. Toutefois, son action étant préventive, curative et indépendante de la température, une intervention en cours d'attaque permet de stopper immédiatement les dégâts (époques indicatives d'intervention en annexe).

Action Préventive / Curative / Stoppante

Insectes sous-corticaux

Ils consomment de la matière ligneuse en se limitant au liber, sans pénétrer dans l'aubier.

La présence de sciure rousse permet de diagnostiquer rapidement l'attaque d'un ravageur sous-cortical.

Insectes xylophages

Ils consomment de la matière ligneuse en forant une galerie plus ou moins profonde dans le bois.

La présence de sciure blanche sur l'écorce permet de diagnostiquer rapidement une attaque et l'observation des galeries pénétrantes, d'identifier le groupe du ravageur.

Remarques :

- Les précipitations peuvent facilement lessiver les tas de sciure.
- Seul le prélèvement d'un échantillon (insectes adultes) permettra de déterminer le nom exact du ravageur.

Dimension du trou Forme du trou	Scolyte 1 à 3 mm circulaire	Platype 2 à 3 mm circulaire	Longicorne 5 à 30 mm elliptique	Sirex 5 à 15 mm circulaire
Différentiation des groupes d'insectes xylophages				

Protection des bois abattus en forêt (feuillus et résineux)

Dose 1%

Réglementation produit phytopharmaceutique

AMM N° 2080097 - Forêt * Bois abattus * Insectes xylophages et sous-corticaux
2 à 5 litres de bouillie / M³ - Pendant 48 heures, délimiter le bois traité afin d'interdire l'accès au public.

FORESTER® s'utilise après dilution dans de l'eau et sans solvant, par pulvérisation mécanique ou pneumatique localisée à la dose de 1%. Mouiller abondamment les bois à protéger à la limite du ruissellement, et suivant le ravageur, à un intervalle de deux mois. Le volume de bouillie "prêt à l'emploi" variera selon le diamètre des bois, le type d'essence et le matériel de pulvérisation utilisé.



Dans la pratique, compter 2 à 5 litres de bouillie "prêt à l'emploi" par M³ de bois.

- 2 à 3 litres : grumes de feuillus et/ou de gros Ø
- 4 à 5 litres : grumes de résineux et/ou petits Ø
- 5 litres : grumes de pin maritime tous Ø

FORESTER®

Dose : 1 litre / 100 litres d'eau

Consommation indicative à 2 litres de bouillie "prêt à l'emploi" / M³ de bois

M ³ Bois	Eau	FORESTER®
5	10 l	0,1 l
15	30 l	0,3 l
25	50 l	0,5 litre (1 flacon)
30	60 l	0,6 l
35	70 l	0,7 l
40	80 l	0,8 l

M ³ Bois	Eau	FORESTER®
45	90 l	0,9 l
50	100 l	1 l
150	300 l	3 l
250	500 l	5 litres (1 bidon)
300	750 l	7,5 l
625	1 250 l	12,5 l

Bois abattus : 2 à 5 litres de bouillie "prêt à l'emploi" / M³

Par pulvérisation, à la limite de ruissellement. (consulter le tableau en annexe)

Client bois de l'ONF

Selon le Règlement National d'Exploitation Forestière (RNEF), le respect des agréments du Ministère de l'Agriculture pour l'application des produits phytopharmaceutiques à usages agricoles et assimilés, le respect de l'AMM des produits, des bonnes pratiques, des critères de certification environnementale et de gestion durable :

Protection insecticide des bois abattus, des sciages de bois frais, des bois export.

Fiche technique : Version 16.2 – Août 2014 (annule et remplace les éditions précédentes)

ONF : seul les traitements sur place de dépôt sont autorisés.

Démarche préalable à l'intervention : Faire une demande d'autorisation au moins trois semaines avant le traitement, au Service Bois de l'agence de l'Office National des Forêts (réponse sous huit jours).

Protection des grumes et des sciages frais

Dose 1%

Réglementation produit biocide

Enregistrement N° 38614 - TP08 * Sciages de scieries * Préservation et traitement
Protection contre les insectes de bois frais et insectes à larves xylophages - 2 à 5 litres de bouillie / M³ (grumes) - 5 à 10 litres de bouillie / M³ (sciages de bois frais)

FORESTER® s'utilise après dilution dans de l'eau et sans solvant à la dose de 1%. La quantité de bouillie "prêt à l'emploi" variera selon le diamètre et l'état de surface des bois, la surface des débits et le matériel utilisé.

Traiter par pulvérisation pneumatique ou mécanique à faible pression, par badigeonnage à la brosse. Intervenir lors de conditions météorologiques favorables, sans vent.



FORESTER®

Dose : 1 litre / 100 litres d'eau

Consommation indicative de bouillie "prêt à l'emploi" par pulvérisation mécanique

Grumes 2 à 5 litres / M ³	Sciages frais 5 à 10 litres / M ³	Parcs à grumes 50 litres / 1000 M ²
---	---	---

Sciages frais : 5 à 10 litres de bouillie "prêt à l'emploi" / M³

Par pulvérisation, à la limite de ruissellement. (consulter le tableau en annexe)

Protection des bois export

Dose 1%

Réglementation produit biocide

Enregistrement N° 38614 - TP08 * Sciages de scieries * Préservation et traitement
Protection contre les insectes de bois frais et insectes à larves xylophages - 2 à 5 litres de bouillie / M³ (grumes) - 5 à 10 litres de bouillie / M³ (sciages de bois frais)

FORESTER® s'utilise par pulvérisation mécanique ou pneumatique localisée à la dose de 1%. Observer la même méthode que pour les bois abattus.

Le volume de bouillie "prêt à l'emploi" par Container maritime variera selon la quantité de bois chargée, le diamètre des bois et le type d'essence. Intervenir avant, pendant ou après le chargement.



Container

Dans la pratique, compter 50 à 125 litres de bouillie "prêt à l'emploi" par Container maritime de 40', chargée de 25 M² de bois.

- 50 à 75 litres : grumes de feuillus et/ou de gros Ø
- 100 à 125 litres : grumes de résineux et/ou petits Ø
- 125 litres : grumes de pin maritime tous Ø

FORESTER® Dose : 1 litre / 100 litres d'eau

Consommation indicative de bouillie "prêt à l'emploi" par pulvérisation mécanique
Base 100 litres de bouillie / Container de 40' chargée de 25 M²

Container 40'	Eau	FORESTER®	Container 40'	Eau	FORESTER®
0.5	50 l	0,5 litre (1 flacon)	5	500 l	5 litres (1 bidon)
6	600 l	6 l	20	2 000 l	20 l

Bois export : 50 à 125 litres de bouillie "prêt à l'emploi" / Container 40'

Par pulvérisation, à la limite de ruissellement. (consulter le tableau en annexe)

Protection insecticide des bois abattus, des sciages de bois frais, des bois export.

Fiche technique : Version 16.2 – Août 2014 (annule et remplace les éditions précédentes)

Mise en œuvre

A- Pulvérisation des bois abattus en forêt

Remplir aux $\frac{3}{4}$ d'eau la cuve de l'appareil de pulvérisation et verser la dose nécessaire. Terminer le remplissage et maintenir en agitation durant le traitement. Si nécessaire, ajouter le colorant alimentaire temporaire **TURFMARK®BLUE** à la dose d'une tablette pour 25 litres d'eau pour visualiser l'application. (consulter le tableau en annexe)

B- Pulvérisation des grumes et des sciages frais

Observer la même méthode que pour les bois abattus.

Traitement préventif

Bien mouiller les grumes et les pilles baguettes, à la limite du ruissellement "goutte pendante".

Veiller à atteindre toutes les surfaces et faces des débits, les coupes, les fentes de retrait, les tasseaux de séparation des lits.

Traitement curatif

Dans les conditions des traitements préventifs, à la limite du ruissellement "goutte pendante".

L'efficacité sera immédiate et stoppante.

C- Entretien sanitaire des parcs à grumes

Bien mouiller sans ruissellements sur le sol, en veillant à atteindre tous les déchets restant au sol.

Respecter une ZNT de 5 mètres par rapport à un point d'eau et ne pas traiter des sols imperméables.

D- Pulvérisation des bois export (Container maritime)

Observer la même méthode que pour les bois abattus.

Selon le mode de chargement des grumes, qui dépend du type de container, intervenir avant, pendant ou après le chargement.

Standard (chargement frontal) avant – pendant	Open top (chargement par le dessus) avant - pendant - après	Flat rack - Platform (chargement vertical et latéral) avant - pendant - après
--	--	--



Se référer à la FDS (Fiche de Données de Sécurité), à la SDS (Safety Data Sheet) pour les formalités douanières et sanitaires **WOOD LOGS EXPORT CONTAINER** (consulter le tableau en annexe)

E- Protection des plantations contre les insectes xylophages (hylobe)

Consulter la fiche technique **FORESTER®** Plantations

Efficacité : Indépendante de la température

Aussi bien par temps froid que chaud

Stockage des bois

La fixation de **FORESTER®** est très rapide (1 heure) et peu dépendante des conditions météorologiques. Pour traiter après une pluie, il est préférable d'attendre que les bois soient ressuyés. Lors de conditions climatiques difficiles, un stockage provisoire sous abri ventilé est recommandé (le temps du séchage).

Délai sans pluie : 1 heure

Après le séchage du dépôt

Certificat phytosanitaire d'exportation

L'émission d'un certificat phytosanitaire officiel d'exportation est faite par la DRAFF sur le territoire de laquelle l'opération de protection des bois est réalisée. Les opérateurs s'adressent à la direction régionale concernée au moins 5 jours avant la date de la mise en oeuvre. (Instruction technique DGAL/SDQP/2014/552 du 9/07/14)

WOOD LOGS EXPORT CONTAINER

Obtention du certificat d'exportation auprès de DRAFF

Protection insecticide des bois abattus, des sciages de bois frais, des bois export.

Fiche technique : Version 16.2 – Août 2014 (annule et remplace les éditions précédentes)

Recommandations

Au cours du stockage :

Toujours conserver les produits dans leur emballages d'origine. Les stocker dans un local réservé à cet usage, frais, sec, bien ventilé et fermant à clef. Les stocker à l'abri du gel et de la chaleur. Suivre les recommandations de l'INRS disponible sur simple demande et sur www.inrs.fr >>. Se référer à la Fiche de Données de Sécurité (FDS) disponible sur simple demande et sur www.arole-pfb.fr >>.

Au cours de l'emploi :

Ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire. Porter des vêtements, des gants et des lunettes de protection. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de contact ou de projections accidentelles, se laver immédiatement. En cas d'irritation ou le malaise appeler un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Bien vider et rincer 3 fois à l'eau les emballages au moment du remplissage de la cuve et vider cette eau dans le pulvérisateur. Traiter en absence de vent.

Nettoyage du matériel :

Après traitement, rincer soigneusement la cuve en actionnant la pompe afin de nettoyer aussi tuyauteries et buses. Épandre l'eau de rinçage et les reliquats de bouillie après avoir dilué 5 fois à l'écart de tout point d'eau et de cultures, si possible sur la zone déjà traitée (ne jamais vidanger dans un caniveau, un égout ou une surface imperméable). Si l'appareil est utilisé ultérieurement pour d'autres types de traitement, il est impératif de bien le nettoyer afin d'éliminer toutes traces de produit susceptibles de provoquer des dégâts lors de la prochaine utilisation.

Gestion des emballages :

Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit ; rincer soigneusement le bidon en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur (ou dans la cuve de rinçage pour l'injection directe). Éliminer les emballages vides via une collecte organisée par un service de collecte spécifique (exemple Adivalor).



FORESTER®

Protection insecticide des bois abattus, des sciages de bois frais, des bois export.

Réglementation produit biocide

Enregistrement N° 38614 - TP08 * Sciages de scieries * Préservation et traitement

Protection contre les insectes de bois frais et insectes à larves xylophages (coléoptères / scolytidés)

Dose autorisée : 1 litre/hl d'eau (1%)

2 à 5 litres de bouillie / M³ (grumes) - 5 à 10 litres de bouillie / M³ (sciages de bois frais)

Réglementation produit phytopharmaceutique

AMM N° 2080097 - Forêt * Bois abattus * Insectes xylophages et sous-corticaux

Dose autorisée : 1 l/hl d'eau (1%)

2 à 5 litres de bouillie / M³ - Pendant 48 heures, délimiter le bois traité afin d'interdire l'accès au public

Composition : 100 g/l cyperméthrine

Formulation : Liquide hydrosoluble - Emulsion aqueuse (EW)

Classement : Ininflammable - Non corrosive - Non volatile

Classement CLP : Attention H302 H317 H410

ZNT (zone non traitée) : 5 mètres

DR (délai de rentrée) : 48 heures

Stockage et transport : Hors gel et se référer à la FDS

Marque enregistrée Agriphar

Mise sur le marché en France et distribution Arole PFB (Agrément : IF00198)

Conditionnements :

- Flacon 0.5 litre (par 12) – palette 576 litres (1152 flacons)
- Bidon 5 litres (par 4) – palette 800 litres

AROLE PFB

Siège social : 620, avenue Blaise Pascal – Z.I. – B.P. N°6 – 77551 Moissy-Cramayel Cedex – France

Tél. (33) 01 64 88 93 05 – Fax : (33) 01 64 88 92 80 – Courriel : arole@arole.fr >> - Documentation : www.arole-pfb.fr >>

PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISER LES PRODUITS BIOCIDES ET PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage, qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez, sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole et tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces, la pression parasitaire... Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine, ainsi que leur conformité à l'autorisation de vente du Ministère de l'Agriculture.

Actualisé sur arole-pfb.fr

Les principaux insectes sous-corticaux

Annexe N°1

Les insectes sous-corticaux consomment de la matière ligneuse en se limitant au liber, sans pénétrer dans l'aubier. La présence de sciure rousse permet de diagnostiquer rapidement l'attaque d'un ravageur sous-cortical.

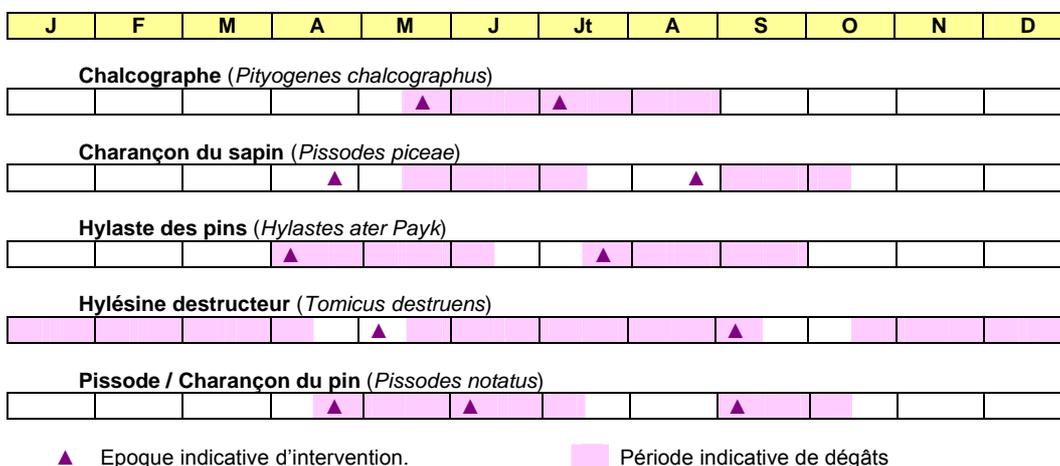
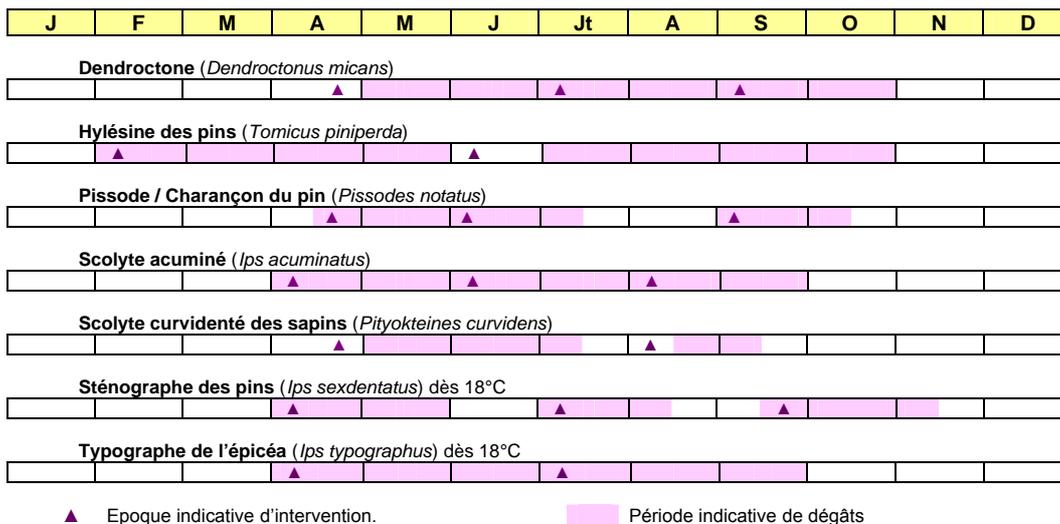
Pour obtenir la meilleure efficacité de **FORESTER®**, il est préférable d'intervenir en début de période de dégâts, préventivement aux attaques des ravageurs. Toutefois, son action étant préventive, curative et indépendante de la température, une intervention en cours d'attaque permet de stopper immédiatement les dégâts.



Typographe



Scolyte curvidenté

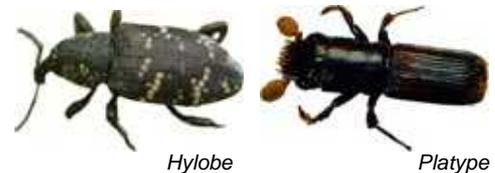


Les principaux insectes xylophages

Annexe N°2

Les insectes xylophages consomment de la matière ligneuse en forant une galerie plus ou moins profonde dans le bois. La présence de sciure blanche sur l'écorce permet de diagnostiquer rapidement une attaque d'insectes xylophages.

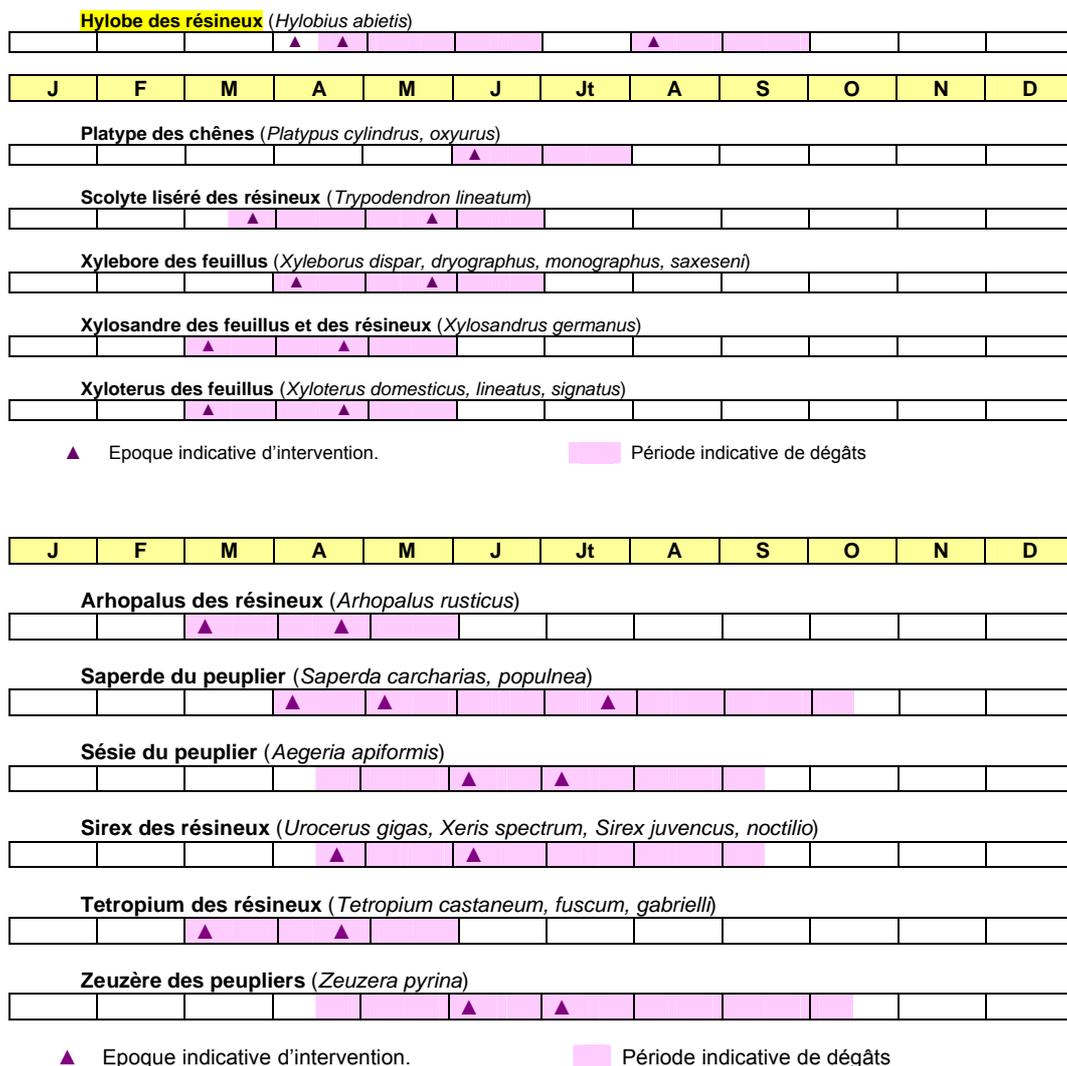
Hylobe : Les larves d'hylobe se développent dans le système racinaire des résineux exploités. Pour se nourrir, l'insecte adulte émerge des souches et s'alimente de l'écorce des jeunes plants.



Hylobe

Platype

Pour obtenir la meilleure efficacité de **FORESTER®**, il est préférable d'intervenir en début de période de dégâts, préventivement aux attaques des ravageurs. Toutefois, son action étant préventive, curative et indépendante de la température, une intervention en cours d'attaque permet de stopper immédiatement les dégâts.



Protection insecticide des bois abattus, des sciages de bois frais, des bois export.

Fiche technique : Version 16.2 – Août 2014 (annule et remplace les éditions précédentes)

Protection des bois abattus

Annexe N°3

Quantité de bouillie "prêt à l'emploi" nécessaire, suivant le cubage de bois abattus.

Dose recommandée : 1% (1 l/hl d'eau)

Selon le type de bois : 2 à 5 litres de bouillie "prêt à l'emploi" / M³.

Lecture du tableau

Cubage de bois abattus à protéger : 80 M³

Volume de bouillie "prêt à l'emploi" à appliquer : 3.5 litres / M³

Quantité à préparer pour 80 M³

FORESTER® 2.8 litres

Eau 280 litres



M ³ de bois	Pour un volume de bouillie "prêt à l'emploi" / M ³ de :						
	2 litres	2.5 litres	3 litres	3.5 litres	4 litres	4.5 litres	5 litres
5	0.1	0.13	0.15	0.18	0.2	0.23	0.25
10	0.2	0.25	0.3	0.35	0.4	0.45	0.5
15	0.3	0.38	0.45	0.53	0.6	0.68	0.75
20	0.4	0.5	0.6	0.7	0.8	0.9	1
25	0.5	0.63	0.75	0.88	1	1.13	1.25
30	0.6	0.75	0.9	1.05	1.2	1.35	1.5
35	0.7	0.88	1.05	1.23	1.4	1.58	1.75
40	0.8	1	1.2	1.4	1.6	1.8	2
50	1	1.25	1.5	1.75	2	2.25	2.5
60	1.2	1.5	1.8	2.1	2.4	2.7	3
70	1.4	1.75	2.1	2.45	2.8	3.15	3.5
80	1.6	2	2.4	2.8	3.2	3.6	4
90	1.8	2.25	2.7	3.15	3.6	4.05	4.5
100	2	2.5	3	3.5	4	4.5	5
125	2.5	3.13	3.75	4.38	5	5.63	6.25
150	3	3.75	4.5	5.25	6	6.75	7.5
200	4	5	6	7	8	9	10
250	5	6.25	7.5	8.75	10	11.25	12.5
500	10	12.5	15	17.5	20	22.5	25
750	15	18.75	22	26.25	30	33.75	37.5
1 000	20	25	30	35	40	45	50
2 500	50	62.5	75	87.5	100	112.5	125
5 000	100	125	150	175	200	225	250

◀ Gros bois et/ou feuillus
2 à 3 litres / M³

Petits bois et/ou résineux ▶
4 à 5 litres / M³

Pin maritime
5 litres / M³

Protection insecticide des bois abattus, des sciages de bois frais, des bois export.

Fiche technique : Version 16.2 – Août 2014 (annule et remplace les éditions précédentes)

Protection des sciages de bois frais

Annexe N°4

Quantité de bouillie "prêt à l'emploi" nécessaire, suivant le cubage de sciages frais.

Dose recommandée : 1% (1 l/hl d'eau)

Selon le diamètre et l'état de surface des bois, la surface des débits : 5 à 10 litres de bouillie "prêt à l'emploi" / M³.

Lecture du tableau

Cubage de sciages à protéger : 80 M³

Volume de bouillie "prêt à l'emploi" à appliquer : 8 litres / M³

Quantité à préparer pour 80 M³

FORESTER® 6.4 litres

Eau 640 litres



M ³ de bois	Pour un volume de bouillie "prêt à l'emploi" / M ³ de :					
	5 litres	6 litres	7 litres	8 litres	9 litres	10 litres
5	0.25	0.3	0.35	0.4	0.45	0.5
10	0.5	0.6	0.7	0.8	0.9	1
15	0.75	0.9	0.45	1.2	1.35	1.5
20	1	1.2	1.05	1.6	1.8	2
25	1.25	1.5	1.75	2	2.25	2.5
30	1.5	1.8	2.1	2.4	2.7	3
35	1.75	2.1	2.45	2.8	3.15	3.5
40	2	2.4	2.8	3.2	3.6	4
50	2.5	3	3.5	4	4.5	5
60	3	3.6	4.2	4.8	5.4	6
70	3.5	4.2	4.9	5.6	6.3	7
80	4	4.8	5.6	6.4	7.2	8
90	4.5	5.4	6.3	7.2	8.1	9
100	5	6	7	8	9	10
125	6.25	7.5	8.75	10	11.25	12.5
150	7.5	9	10.5	12	13.5	15
200	10	12	14	16	18	20
250	12.5	15	17.5	20	22.5	25
500	25	12.5	35	40	45	50
750	37.5	30	52.5	60	67.5	75
1 000	50	60	70	80	90	100
2 500	125	150	175	200	225	250
5 000	250	300	350	400	450	500

Protection insecticide des bois abattus, des sciages de bois frais, des bois export.

Fiche technique : Version 16.2 – Août 2014 (annule et remplace les éditions précédentes)

Protection des bois export

Annexe N°5

Quantité de bouillie "prêt à l'emploi" nécessaire, suivant le cubage de bois export.

Dose recommandée : 1% (1 l/hl d'eau)

Selon le type de bois : 2 à 5 litres de bouillie "prêt à l'emploi" / M³.

Lecture du tableau

Chargement de bois par container : 26 M³

Volume de bouillie "prêt à l'emploi" à appliquer : 3 litres / M³

Quantité à préparer pour 1 container

FORESTER® 0.78 litre

Eau 78 litres



M³ de bois

Pour un volume de bouillie "prêt à l'emploi" / M³ de :

	2 litres	2.5 litres	3 litres	3.5 litres	4 litres	4.5 litres	5 litres
17	0.34	0.43	0.51	0.96	0.68	0.77	0.85
18	0.36	0.45	0.54	0.63	0.72	0.81	0.9
19	0.38	0.48	0.57	0.67	0.76	0.86	0.95
20	0.4	0.5	0.6	0.7	0.8	0.9	1
21	0.42	0.53	0.63	0.74	0.84	0.95	1.05
22	0.44	0.55	0.66	0.77	0.88	0.99	1.1
23	0.46	0.58	0.69	0.81	0.92	1.04	1.15
24	0.48	0.6	0.72	0.84	0.96	1.08	1.2
25	0.5	0.63	0.75	0.88	1	1.13	1.25
26	0.52	0.65	0.78	0.91	1.04	1.17	1.3
27	0.54	0.68	0.81	0.95	1.08	1.22	1.35
28	0.56	0.7	0.84	0.98	1.12	1.26	1.4
29	0.58	0.73	0.87	1.02	1.16	1.31	1.45
30	0.6	0.75	0.9	1.05	1.2	1.35	1.5
31	0.62	0.78	0.93	1.09	1.24	1.4	1.55
32	0.64	0.8	0.96	1.12	1.28	1.44	1.6
33	0.66	0.83	0.99	1.16	1.32	1.49	1.65

1 Container
40'

◀ Gros bois et/ou feuillus
2 à 3 litres / M³

Petits bois et/ou résineux ▶
4 à 5 litres / M³

Pin maritime
5 litres / M³